



**Délibération n° 2025-002**

Centre Communal d'Action Sociale

COMMUNE DE STEENE

L'an deux mille vingt-cinq, le Vingt - sept mars à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Steene régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances à la Mairie de Steene, sous la présidence, de Monsieur Alain DAVROUX, Président.

Nb des Membres	
En exercice	Présents
15	9

  

Date de	
Convocation	Affichage
19/03/2025	19/03/2025

**Présents :**

MM. Alain DAVROUX, Nathalie DECLERCK, Patricia DOUAY, Estelle ACHTE, Emeline OBERT, Pierre DEVULDER, Pierre DELBAERE, Eliane SENGULEN, Mme Edith DEWAELE

**Procuration :**

Anne – Sophie VANDEWYNCKELE donne pouvoir à Estelle ACHTE, Claudie JOUVENOT donne pouvoir à Nathalie DECLERCK

**Excusé :**

**Absent :** Tanguy HERREMAN, M.A. MAHIEUX, J.F. REBIER, Mickaël MERLEN

**Secrétaire de Séance :** Mme Edith DEWAELE

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU CENTRE  
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNEE 2024

Sous la présidence de Mme DECLERCK Nathalie, 4<sup>ème</sup> adjointe, le Conseil d'Administration, examine le compte administratif communal 2024 qui s'établit ainsi :

FONCTIONNEMENT	
Recettes	8 255.58€
Excédent 2023	12 057.91€
Dépenses	10 336.54€
Excédent de clôture	9 976.95 €

  

INVESTISSEMENT	
Recettes	0.00 €
Excédent 2023	11 223.59 €
Dépenses	0.00 €
Excédent de clôture	11 223.59 €

Hors de la présence de Monsieur Alain DAVROUX, Président, Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité, le compte administratif 2024.

Acte certifié exécutoire après dépôt en  
Sous-Préfecture

Le 03/04/2025  
et publication,  
Le  
ou notification  
Du

Le Président du CCAS

Alain DAVROUX

Le secrétaire de séance

Mme Edith DEWAELE

